

# Aperçus des fonds du Portefeuille Géré Revenu

## Banque Nationale

Voici les aperçus du fonds pour vos investissements effectués dans le cadre de l'utilisation des Portefeuilles Gérés Banque Nationale, qui sont répartis dans les parts des Fonds contenus dans le Portefeuille Géré que vous avez choisi en fonction de votre profil d'investisseur.

### Portefeuille Géré Revenu

Répartition dans les titres des Fonds	Min	Cible	Max
Liquidités et court terme	0 %	0 %	10 %
Titres à revenu fixe	60 %	70 %	80 %
Actions canadiennes et mondiales	20 %	30 %	40 %

### Aperçus du fonds

- Fonds de revenu à taux variable BNI
- Fonds d'obligations BNI
- Fonds de dividendes BNI
- Fonds d'obligations mondiales tactique BNI
- Fonds d'obligations corporatives BNI
- Fonds d'obligations à rendement élevé BNI
- Fonds d'actions canadiennes toutes capitalisations BNI
- Fonds d'actions canadiennes de croissance BNI
- Fonds d'actions mondiales BNI
- Fonds d'actions américaines *SmartData* BNI
- Fonds d'actions internationales *SmartData* BNI

## Fonds de revenu à taux variable BNI Série Conseillers

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de revenu à taux variable BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse investissements@bnc.ca ou visitez le www.bninvestissements.ca.

**Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.**

### Bref aperçu

<b>Code du fonds :</b>	FSI : NBC429 FSR : NBC529 FSRéd : NBC629	<b>Gestionnaire du fonds :</b>	Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)
<b>Date de création de la série :</b>	8 janvier 2014	<b>Gestionnaire de portefeuille :</b>	Trust Banque Nationale inc.
<b>Valeur totale du fonds au 31 mars 2020 :</b>	130,8 \$ millions	<b>Sous-gestionnaire de portefeuille :</b>	Corporation Fiera Capital
<b>Ratio des frais de gestion (RFG) :</b>	1,49 %	<b>Distribution :</b>	Revenu net, fin de chaque mois et gains en capital nets réalisés pour l'année, décembre (automatiquement réinvestie en titres additionnels, sauf choix différent de l'investisseur).
		<b>Placement minimal :</b>	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel), 25 \$ (systématique)

### Dans quoi le fonds investit-il ?

L'objectif de placement du fonds est de procurer un revenu d'intérêts tout en minimisant les effets des fluctuations des taux d'intérêts. Le fonds investit directement, ou au moyen de placement dans des titres d'autres organismes de placement collectif, dans un portefeuille constitué principalement d'obligations canadiennes à taux fixe (soit corporatives, gouvernementales ou municipales) et/ou des actions privilégiées émises par des sociétés nord-américaines et conclut des transactions dérivées afin de générer un revenu à taux variable. Le revenu à taux variable peut ainsi être obtenu en échangeant, par l'utilisation de dérivés, le taux d'un titre à revenu fixe contre le taux flottant à court terme en vigueur au moment de l'échange, moins les frais payables à la contrepartie relativement aux opérations sur dérivés. Le taux flottant à court terme utilisé correspondra, en fonction des titres couverts, au taux CDOR (Canadian Dealer Offered Rate) 3 mois ou au taux LIBOR (London Interbank Offered Rate) 3 mois. Les dérivés seront conclus avec des contreparties ayant une notation désignée. Les placements dans des titres étrangers ne devraient pas dépasser environ 40 % de l'actif du fonds.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2020. Ces placements changeront au fil du temps.

#### Dix principaux placements (au 31 mars 2020)

1. Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	11,1 %
2. Morgan Stanley, 3,00 %, échéant le 7 février 2024	3,3 %
3. Husky Energy Inc., 3,95 %, échéant le 15 avril 2022	2,6 %
4. Citigroup Inc., 4,09 %, échéant le 9 juin 2025	2,3 %
5. Wells Fargo & Co., 3,87 %, échéant le 21 mai 2025	2,3 %
6. Smart Real Estate Investment Trust, 2,99 %, échéant le 28 août 2024	2,1 %
7. Alimentation Couche-Tard Inc., 3,60 %, échéant le 2 juin 2025	2,1 %
8. Empire Vie Assurance, 3,38 %, échéant le 16 décembre 2026	2,1 %
9. Fonds de placement immobilier H&R, 3,37 %, échéant le 30 janvier 2024	2,0 %
10. Financière Sun Life Inc., Taux variable, échéant le 19 septembre 2023	2,0 %
<b>Pourcentage total des dix principaux placements :</b>	<b>31,9 %</b>
<b>Nombre total de placements :</b>	<b>204</b>

#### Répartition des placements (au 31 mars 2020)

<b>Répartition par actif</b>	
Obligations corporatives canadiennes	67,7 %
Actions privilégiées	16,8 %
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	13,7 %
Obligations américaines	12,2 %
Titres adossés à des créances hypothécaires	1,0 %
Obligations municipales	0,2 %
Produits dérivés	-11,6 %

### Quels sont les risques associés à ce fonds ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

### Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIBLE	FAIBLE À MOYEN	MOYEN	MOYEN À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

### Aucune garantie

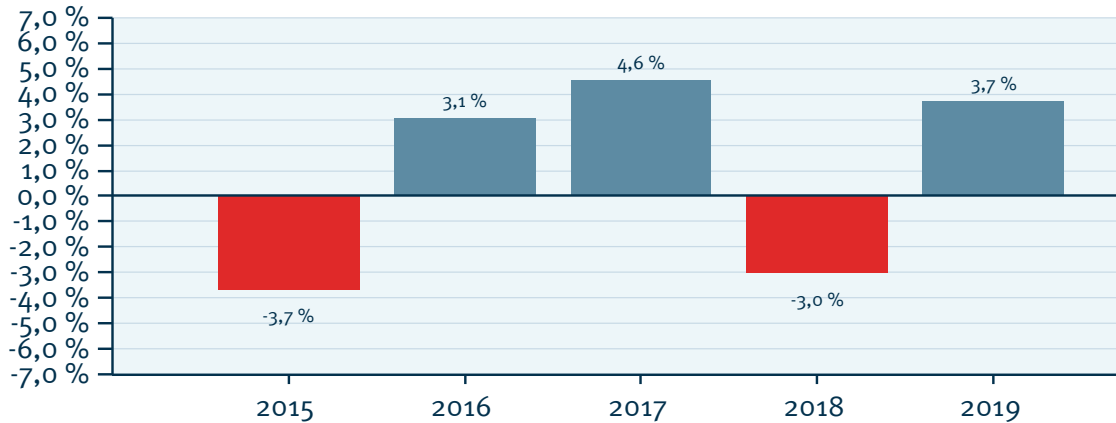
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

## Quel a été le rendement du fonds ?

Cette section vous indique le rendement annuel des titres de la Série Conseillers du fonds au cours des 5 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

### Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la Série Conseillers du fonds au cours des 5 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 2 de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



### Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des titres de la Série Conseillers sur trois mois au cours des 5 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	4,5 %	31 mai 2016	vos placement augmenterait à 1 045 \$.
Pire rendement	-9,8 %	31 mars 2020	vos placement chuterait à 902 \$.

### Rendement moyen

Depuis sa création, les titres de la Série Conseillers du fonds ont généré un rendement annuel composé de -0,58 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série du fonds depuis sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 964 \$.

## À qui le fonds est-il destiné ?

### Aux investisseurs qui :

- recherchent un placement à court ou moyen terme (au moins un an);
- recherchent un investissement prenant en compte les variations des taux d'intérêts et constituant une source de revenu d'intérêts.

## Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des titres de la Série Conseillers du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

### 1. Frais de souscription

Lorsque vous achetez des titres du fonds, vous devez choisir le moment où les frais de souscription seront payés. Informez-vous sur les avantages et les inconvénients de chaque option.

## Combien cela coûte-t-il ? (suite)

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	0 % à 5 % du montant investi	De 0 \$ à 50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vous choisissez le taux avec votre représentant.</li> <li>Nous déduisons les frais du montant que vous investissez et sont versés à la société de votre représentant.</li> <li>Aucuns frais ne sont payables pour les titres acquis par l'intermédiaire de BNI ou Courtage direct Banque Nationale ( une division de Financière Banque Nationale inc.).</li> </ul>
Frais de souscription reportés	<b>Si vous vendez :</b> Au cours de la 1 <sup>ère</sup> année 6,0 % Au cours de la 2 <sup>e</sup> année 5,5 % Au cours de la 3 <sup>e</sup> année 5,0 % Au cours de la 4 <sup>e</sup> année 4,5 % Au cours de la 5 <sup>e</sup> année 3,0 % Au cours de la 6 <sup>e</sup> année 1,5 % Après la 6 <sup>e</sup> année 0 %	Lors du rachat. De 0 \$ à 60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nous payons à la société de votre représentant une commission de 5 % du montant que vous investissez.</li> <li>Vous ne payez aucuns frais à moins que vous ne demandiez le rachat de vos titres à l'intérieur d'un délai de six (6) ans suivant leur achat.</li> <li>Les frais de rachat sont exigés seulement si vous demandez le rachat de plus de 10 % des titres que vous détenez au cours d'une même année civile. Vous ne pouvez reporter des titres sans frais de rachat inutilisés à une année ultérieure.</li> <li>Les frais de rachat sont fondés sur le coût initial de vos titres et la période au cours de laquelle vous les détenez.</li> <li>Les frais de rachat sont à taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des titres vendus et sont remis à BNI.</li> <li>Il n'y a aucuns frais de rachat lorsque vous substituez à vos titres des titres d'un autre Fonds BNI acquis selon l'option des frais de souscription reportés. Le calendrier des frais de souscription reportés est établi selon la date où vous investissez dans le premier fonds.</li> </ul>
Frais de souscription réduits	<b>Si vous vendez :</b> Au cours de la 1 <sup>ère</sup> année 3,0 % Au cours de la 2 <sup>e</sup> année 2,5 % Au cours de la 3 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 3 <sup>e</sup> année 0 %	Lors du rachat. De 0 \$ à 30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nous payons à la société de votre représentant une commission de 2,5 % du montant que vous investissez.</li> <li>Vous ne payez aucuns frais à moins que vous ne demandiez le rachat de vos titres à l'intérieur d'un délai de trois (3) ans suivant leur achat.</li> <li>Les frais de rachat sont fondés sur le coût initial de vos titres et la période au cours de laquelle vous les détenez.</li> <li>Les frais de rachat sont à taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des titres vendus et sont remis à BNI.</li> <li>Il n'y a aucuns frais de rachat lorsque vous substituez à vos titres des titres d'un autre Fonds BNI acquis selon l'option des frais de souscription réduits. Le calendrier des frais de souscription réduits est établi selon la date où vous investissez dans le premier fonds.</li> </ul>

## 2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2019, les frais du fonds s'élevaient à 1,50 % de sa valeur, ce qui correspond à 15,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
<b>Ratio des frais de gestion (RFG)</b> Il s'agit du total des frais de gestion (incluant la commission de suivi) et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	1,49 %
<b>Ratio des frais d'opérations (RFO)</b> Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,01 %
<b>Frais du fonds</b>	<b>1,50 %</b>

## Combien cela coûte-t-il ? (suite)

### Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des titres du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Il la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez :

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	Jusqu'à 0,65 % de la valeur de votre placement annuellement.	Maximum de 6,50 \$ annuellement pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.
Frais de souscription reportés	Jusqu'à 0,25 % de la valeur de votre placement annuellement pour la 1 <sup>ère</sup> à la 6 <sup>e</sup> année.	Maximum de 2,50 \$ annuellement pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.
	Jusqu'à 0,65 % de la valeur de votre placement annuellement pour les années subséquentes pour toute nouvelle souscription effectuée après le 14 mai 2015, à l'exclusion des titres acquis dans le cadre d'un programme d'investissement systématique débuté avant le 14 mai 2015 ou le réinvestissement d'une distribution. Pour les substitutions, la grille de commission de suivi applicable est celle en vigueur au moment de l'achat initial.	Maximum de 6,50 \$ annuellement pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.
Frais de souscription réduits	Jusqu'à 0,25 % de la valeur de votre placement annuellement pour la 1 <sup>ère</sup> à la 3 <sup>e</sup> année.	Maximum de 2,50 \$ annuellement pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.
	Jusqu'à 0,65 % de la valeur de votre placement annuellement pour les années subséquentes.	Maximum de 6,50 \$ annuellement pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

### 3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des titres du fonds.

Frais	Ce que vous payez	
Frais d'opérations à court terme	Des frais représentant 2 % de la valeur des titres que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds.	
Frais de substitution	Aucuns frais ne sont exigés lorsque vous substituez des titres par l'entremise de BNI ou de Courtage direct Banque Nationale (une division de Financière Banque Nationale inc.). Si vous substituez des titres par l'entremise d'une autre société de représentants, vous pourriez devoir payer des frais pouvant atteindre 2 % de la valeur des titres. Vous négociez ces frais avec votre représentant.	
Frais de conversion	Aucuns frais ne sont exigés lorsque vous convertissez des titres par l'entremise de BNI ou de Courtage direct Banque Nationale (une division de Financière Banque Nationale inc.). Si vous convertissez des titres par l'entremise d'une autre société de représentants, vous pourriez devoir payer des frais pouvant atteindre 2 % de la valeur des titres. Vous négociez ces frais avec votre représentant.	
Autres frais	Frais de fermeture d'un compte enregistré seulement dans le cas où le compte de placement enregistré est ouvert auprès de BNI.	100 \$

### Et si je change d'idée ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

### Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Banque Nationale Investissements inc. Téléphone : 514 871-2082  
1155, rue Metcalfe, 5<sup>e</sup> étage Sans frais : 1 888 270-3941  
Montréal (Québec) Courriel électronique :  
H3B 4S9 investissements@bnc.ca  
[www.bninvestissements.ca](http://www.bninvestissements.ca)

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse

[www.autorites-valeurs-mobilieres.ca](http://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca).

## Fonds d'obligations BNI

### Série Investisseurs

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'obligations BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse [investissements@bnc.ca](mailto:investissements@bnc.ca) ou visitez le [www.bninvestissements.ca](http://www.bninvestissements.ca).

**Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.**

### Bref aperçu

<b>Code du fonds :</b>	NBC840	<b>Gestionnaire du fonds :</b>	Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)
<b>Date de création de la série :</b>	18 novembre 1966	<b>Gestionnaire de portefeuille :</b>	Corporation Fiera Capital
<b>Valeur totale du fonds au 31 mars 2020 :</b>	2 121,1 \$ millions	<b>Distribution :</b>	Revenu net, fin de chaque mois et gains en capital nets réalisés pour l'année, décembre (automatiquement réinvestie en titres additionnels, sauf choix différent de l'investisseur).
<b>Ratio des frais de gestion (RFG) :</b>	1,59 %	<b>Placement minimal :</b>	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel), 25 \$ (systématique)

### Dans quoi le fonds investit-il ?

L'objectif de placement du fonds consiste à assurer un revenu courant élevé tout en offrant une croissance soutenue du capital et une stabilité raisonnable de la valeur des titres. Ce fonds investit principalement dans des obligations provinciales et fédérales du Canada. Les placements dans des titres d'emprunt de sociétés étrangères ne devraient pas dépasser environ 30 % de l'actif du fonds.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2020. Ces placements changeront au fil du temps.

#### Dix principaux placements (au 31 mars 2020)

1. Province de l'Ontario, 2,90 %, échéant le 2 juin 2028	7,4 %
2. Province de l'Ontario, 2,70 %, échéant le 2 juin 2029	3,7 %
3. Province de l'Ontario, 3,15 %, échéant le 2 juin 2022	2,6 %
4. Province de l'Ontario, 2,60 %, échéant le 2 juin 2027	2,2 %
5. Gouvernement du Canada, 2,75 %, échéant le 1er décembre 2048	1,6 %
6. Province de l'Ontario, 5,60 %, échéant le 2 juin 2035	1,6 %
7. Province de Québec, 3,50 %, échéant le 1er décembre 2045	1,4 %
8. Province de l'Alberta, 2,90 %, échéant le 1er décembre 2028	1,4 %
9. Royal Office LP Finance, 5,21 %, échéant le 12 novembre 2032	1,3 %
10. Province de l'Ontario, 4,60 %, échéant le 2 juin 2039	1,3 %
<b>Pourcentage total des dix principaux placements :</b>	<b>24,5 %</b>
<b>Nombre total de placements :</b>	<b>564</b>

#### Répartition des placements (au 31 mars 2020)

<b>Répartition par actif</b>	
Obligations provinciales	39,3 %
Obligations corporatives canadiennes	30,3 %
Obligations fédérales	12,3 %
Obligations municipales	11,3 %
Titres adossés à des créances hypothécaires	3,2 %
Obligations américaines	2,0 %
Titres adossés à des actifs	0,8 %
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	0,8 %

### Quels sont les risques associés à ce fonds ?

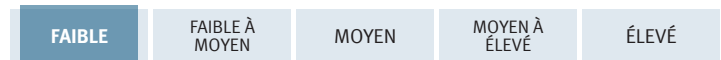
La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

### Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

### Aucune garantie

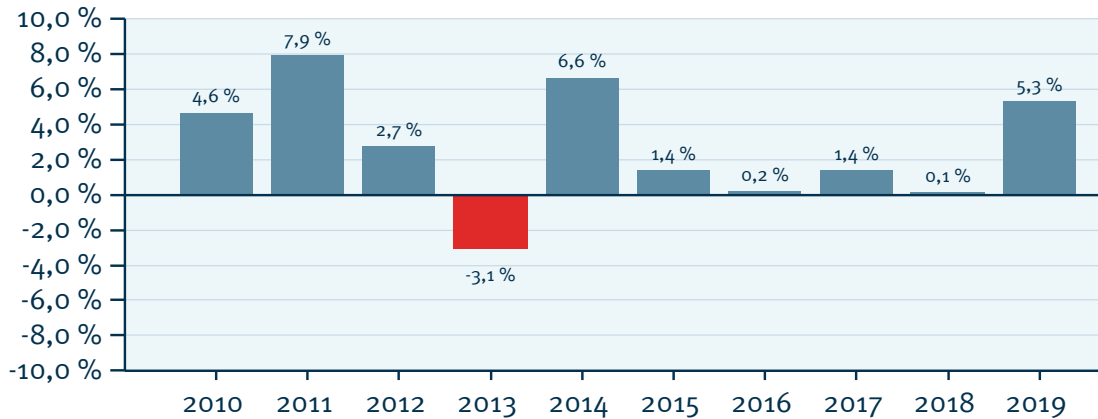
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

## Quel a été le rendement du fonds ?

Cette section vous indique le rendement annuel des titres de la Série Investisseurs du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

### Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la Série Investisseurs du fonds au cours des 10 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 1 de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



### Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des titres de la Série Investisseurs sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	5,5 %	31 janvier 2015	vos placement augmenterait à 1 055 \$.
Pire rendement	-4,1 %	31 juillet 2013	vos placement chuterait à 959 \$.

### Rendement moyen

Au cours des 10 dernières années, les titres de la Série Investisseurs du fonds ont généré un rendement annuel composé de 2,65 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 299 \$.

## À qui le fonds est-il destiné ?

### Aux investisseurs qui :

- disposent d'un montant à investir à court ou à moyen terme (au moins un an);
- désirent recevoir un revenu d'intérêts régulier;
- désirent ajouter une source de revenu d'intérêts à leur portefeuille.

## Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous raporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des titres de la Série Investisseurs du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

### 1. Frais de souscription

Il n'y a aucuns frais à payer lorsque vous achetez vos titres par l'intermédiaire de BNI ou de Courtage direct Banque Nationale ( une division de Financière Banque Nationale inc. ). Des frais peuvent être exigés par d'autres sociétés de représentants.

### 2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2019, les frais du fonds s'élevaient à 1,59 % de sa valeur, ce qui correspond à 15,90 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

## Combien cela coûte-t-il ? (suite)

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
<b>Ratio des frais de gestion (RFG)</b> Il s'agit du total des frais de gestion (incluant la commission de suivi) et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	1,59 %
<b>Ratio des frais d'opérations (RFO)</b> Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,00 %
<b>Frais du fonds</b>	<b>1,59 %</b>

### Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des titres du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 0,50 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 5,00 \$ par tranche de 1 000 \$ investie.

### 3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des titres du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Des frais représentant 2 % de la valeur des titres que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds.
Autres frais	Frais de fermeture d'un compte enregistré seulement dans le cas où le compte de placement enregistré est ouvert auprès de BNI. 100 \$

## Et si je change d'idée ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

## Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Banque Nationale Investissements inc.  
1155, rue Metcalfe, 5<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H3B 4S9

Téléphone : 514 871-2082  
Sans frais : 1 888 270-3941  
Courrier électronique :  
investissements@bnc.ca  
[www.bninvestissements.ca](http://www.bninvestissements.ca)

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse

[www.autorites-valeurs-mobilieres.ca](http://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca).

## Fonds de dividendes BNI Série Investisseurs

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de dividendes BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse [investissements@bnc.ca](mailto:investissements@bnc.ca) ou visitez le [www.bninvestissements.ca](http://www.bninvestissements.ca).

**Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.**

### Bref aperçu

Code du fonds :	NBC326	Gestionnaire du fonds :	Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)
Date de création de la série :	10 août 1992	Gestionnaire de portefeuille :	Trust Banque Nationale inc.
Valeur totale du fonds au 31 mars 2020 :	246,7 \$ millions	Sous-gestionnaire de portefeuille :	Corporation Fiera Capital
Ratio des frais de gestion (RFG) :	1,89 %	Distribution :	Revenu net à la fin de chaque trimestre (mars, juin, septembre, décembre) et gains en capital nets réalisés pour l'année, en décembre (automatiquement réinvestie en titres additionnels, sauf choix différent de l'investisseur).
		Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel), 25 \$ (systématique)

### Dans quoi le fonds investit-il ?

L'objectif de placement du fonds consiste à assurer un revenu de dividendes élevé tout en préservant le capital. Ce fonds investit principalement dans des actions privilégiées et ordinaires de sociétés canadiennes qui versent des revenus de dividendes. Les placements dans des titres étrangers ne devraient pas dépasser environ 20 % de l'actif du fonds.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2020. Ces placements changeront au fil du temps.

#### Dix principaux placements (au 31 mars 2020)

1. Fonds de revenu et de croissance américain stratégique BNI, série O	19,1 %
2. Fonds d'obligations BNI, série O	13,8 %
3. Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	7,3 %
4. Banque Toronto-Dominion, 4,85 %, série 14	1,4 %
5. Banque Canadienne Impériale de Commerce, 4,40 %, série 45	1,1 %
6. BCE Inc., 3,11 %, série AF	1,0 %
7. Banque Toronto-Dominion	1,0 %
8. Banque Royale du Canada	1,0 %
9. TC Energy Corp., 3,27 %, série 1	0,9 %
10. Enbridge Inc., 4,00 %, série 3	0,8 %
<b>Pourcentage total des dix principaux placements :</b>	<b>47,4 %</b>
<b>Nombre total de placements :</b>	<b>203</b>

#### Répartition des placements (au 31 mars 2020)

Répartition par actif		Répartition sectorielle	
Actions privilégiées	44,0 %	Finance	32,5 %
Actions canadiennes	15,7 %	Obligations	24,7 %
Obligations américaines	8,0 %	Énergie	11,4 %
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	8,0 %	Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	8,0 %
Actions américaines	5,8 %	Services aux collectivités	6,5 %
Obligations corporatives	5,4 %	Services de communication	4,5 %
Obligations provinciales	5,4 %	Biens de consommation de base	3,0 %
Obligations étrangères	2,5 %	Industrie	3,0 %
Obligations fédérales	1,7 %	Technologies de l'information	1,8 %
Obligations municipales	1,6 %	Immobilier	1,2 %
Actions internationales	1,4 %	Santé	1,2 %
Titres adossés à des créances hypothécaires	0,4 %	Consommation discrétionnaire	0,9 %
Titres adossés à des actifs	0,1 %	Matériaux	0,8 %
		Titres adossés à des créances hypothécaires	0,4 %
		Titres adossés à des actifs	0,1 %

### Quels sont les risques associés à ce fonds ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

### Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIBLE	<b>FAIBLE À MOYEN</b>	MOYEN	MOYEN À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ
--------	-----------------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

### Aucune garantie

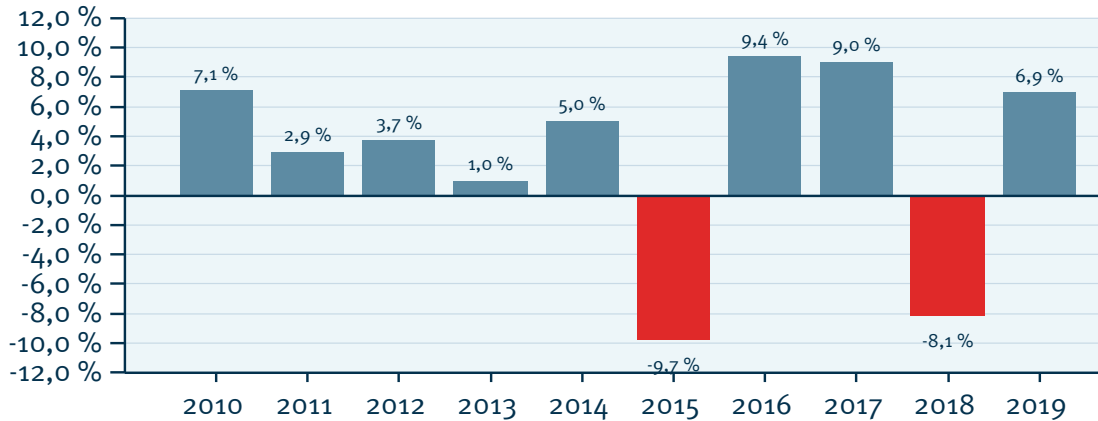
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

## Quel a été le rendement du fonds ?

Cette section vous indique le rendement annuel des titres de la Série Investisseurs du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

### Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la Série Investisseurs du fonds au cours des 10 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 2 de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



### Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des titres de la Série Investisseurs sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	9,2 %	31 mai 2016	vos placement augmenterait à 1 092 \$.
Pire rendement	-17,3 %	31 mars 2020	vos placement chuterait à 827 \$.

### Rendement moyen

Au cours des 10 dernières années, les titres de la Série Investisseurs du fonds ont généré un rendement annuel composé de 0,51 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 052 \$.

## À qui le fonds est-il destiné ?

### Aux investisseurs qui :

- disposent d'un montant à investir à court ou à moyen terme (au moins un an);
- désirent ajouter une source de revenu de dividendes à leur portefeuille.

## Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des titres de la Série Investisseurs du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

### 1. Frais de souscription

Il n'y a aucuns frais à payer lorsque vous achetez vos titres par l'intermédiaire de BNI ou de Courtage direct Banque Nationale ( une division de Financière Banque Nationale inc. ). Des frais peuvent être exigés par d'autres sociétés de représentants.

### 2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2019, les frais du fonds s'élevaient à 1,91 % de sa valeur, ce qui correspond à 19,10 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

## Combien cela coûte-t-il ? (suite)

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
<b>Ratio des frais de gestion (RFG)</b> Il s'agit du total des frais de gestion (incluant la commission de suivi) et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	1,89 %
<b>Ratio des frais d'opérations (RFO)</b> Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,02 %
<b>Frais du fonds</b>	<b>1,91 %</b>

### Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des titres du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 0,75 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 7,50 \$ par tranche de 1 000 \$ investie.

### 3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des titres du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Des frais représentant 2 % de la valeur des titres que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds.
Autres frais	Frais de fermeture d'un compte enregistré seulement dans le cas où le compte de placement enregistré est ouvert auprès de BNI. 100 \$

## Et si je change d'idée ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

## Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Banque Nationale Investissements inc. Téléphone : 514 871-2082  
1155, rue Metcalfe, 5<sup>e</sup> étage Sans frais : 1 888 270-3941  
Montréal (Québec) Courriel électronique :  
H3B 4S9 investissements@bnc.ca  
[www.bninvestissements.ca](http://www.bninvestissements.ca)

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse [www.autorites-valeurs-mobilieres.ca](http://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca).

## Fonds d'obligations mondiales tactique BNI Série T

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'obligations mondiales tactique BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse [investissements@bnc.ca](mailto:investissements@bnc.ca) ou visitez le [www.bninvestissements.ca](http://www.bninvestissements.ca).

**Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.**

### Bref aperçu

<b>Code du fonds :</b>	FSI : NBC427 FSR : NBC527 FSRéd : NBC627	<b>Gestionnaire du fonds :</b>	Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)
<b>Date de création de la série :</b>	8 janvier 2014	<b>Gestionnaire de portefeuille :</b>	Gestion d'actifs BNY Mellon Canada
<b>Valeur totale du fonds au 31 mars 2020 :</b>	772,4 \$ millions	<b>Sous-gestionnaire de portefeuille :</b>	Mellon Investments Corporation
<b>Ratio des frais de gestion (RFG) :</b>	1,98 %	<b>Distribution :</b>	Revenu net, fin de chaque mois; peut inclure une portion importante de remboursement de capital (automatiquement réinvestie en titres additionnels, sauf choix différent de l'investisseur). Revenu net non distribué et gains en capital, distribution spéciale en décembre (doit être réinvestie).
		<b>Placement minimal :</b>	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel), 25 \$ (systématique)

### Dans quoi le fonds investit-il ?

L'objectif de placement du fonds consiste à générer du revenu et à accroître le capital tout en mettant l'accent sur la préservation du capital. Pour y parvenir le fonds investit directement, ou indirectement au moyen de placement dans des titres d'autres organismes de placement collectif ou par l'utilisation de dérivés, dans un portefeuille diversifié principalement constitué d'obligations et d'autres titres à revenu fixe étrangers comportant des échéances et des cotes de crédit variées.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2020. Ces placements changeront au fil du temps.

#### Dix principaux placements (au 31 mars 2020)

1. Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	8,1 %
2. Gouvernement des États-Unis, 0,83 %, échéant le 16 avril 2020	3,3 %
3. Gouvernement du Japon, 0,10 %, échéant le 10 mars 2028	2,5 %
4. Gouvernement des États-Unis, 1,50 %, échéant le 15 février 2030	2,2 %
5. Malaysia Government Bond, 3,89 %, échéant le 15 août 2029	2,0 %
6. Gouvernement des États-Unis, 1,13 %, échéant le 28 février 2025	1,8 %
7. Korea Treasury Bond, 2,38 %, échéant le 10 décembre 2028	1,5 %
8. Gouvernement du Royaume-Uni, 3,25 %, échéant le 22 janvier 2044	1,3 %
9. République du Portugal, 3,88 %, échéant le 15 février 2030	1,2 %
10. Gouvernement d'Espagne, 0,60 %, échéant le 31 octobre 2029	1,1 %
<b>Pourcentage total des dix principaux placements :</b>	<b>25,0 %</b>
<b>Nombre total de placements :</b>	<b>402</b>

#### Répartition des placements (au 31 mars 2020)

Répartition par actif		Répartition par échéance	
Obligations étrangères	39,1 %	Moins d'un an	6,7 %
Obligations américaines	31,7 %	De 1 an à 5 ans	20,2 %
Titres adossés à des actifs	15,1 %	De 5 ans à 10 ans	41,0 %
Produits dérivés	5,0 %	Plus de 10 ans	32,1 %
Titres adossés à des créances hypothécaires	4,6 %		
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	3,1 %		
Obligations fédérales	1,1 %		
Obligations corporatives canadiennes	0,3 %		

### Quels sont les risques associés à ce fonds ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

### Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIBLE	FAIBLE À MOYEN	MOYEN	MOYEN À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

### Aucune garantie

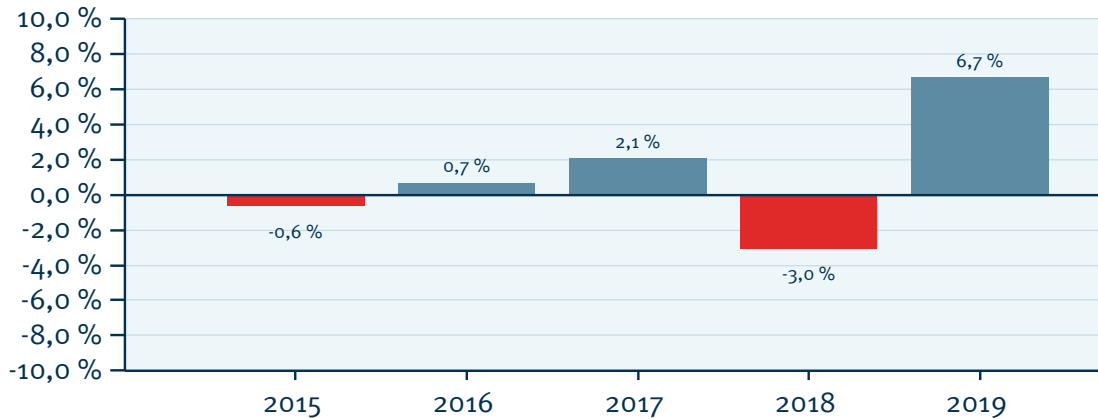
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

## Quel a été le rendement du fonds ?

Cette section vous indique le rendement annuel des titres de la Série T du fonds au cours des 5 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

### Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la Série T du fonds au cours des 5 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 2 de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



### Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des titres de la Série T sur trois mois au cours des 5 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	3,8 %	31 août 2019	vos placement augmenterait à 1 038 \$.
Pire rendement	-4,1 %	31 mars 2020	vos placement chuterait à 959 \$.

### Rendement moyen

Depuis sa création, les titres de la Série T du fonds ont généré un rendement annuel composé de 1,09 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série du fonds depuis sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 070 \$.

## À qui le fonds est-il destiné ?

### Aux investisseurs qui :

- recherchent un placement à moyen terme (au moins trois ans);
- recherchent à diversifier leurs placements à revenu fixe à l'extérieur du Canada;
- recherchent un placement pouvant offrir une croissance modérée du capital.

## Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des titres de la Série T du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

### 1. Frais de souscription

Lorsque vous achetez des titres du fonds, vous devez choisir le moment où les frais de souscription seront payés. Informez-vous sur les avantages et les inconvénients de chaque option.

## Combien cela coûte-t-il ? (suite)

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	0 % à 5 % du montant investi	De 0 \$ à 50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vous choisissez le taux avec votre représentant.</li> <li>Nous déduisons les frais du montant que vous investissez et sont versés à la société de votre représentant.</li> <li>Aucuns frais ne sont payables pour les titres acquis par l'intermédiaire de BNI ou Courtage direct Banque Nationale ( une division de Financière Banque Nationale inc.).</li> </ul>
Frais de souscription reportés	<b>Si vous vendez :</b> Au cours de la 1 <sup>ère</sup> année 6,0 % Au cours de la 2 <sup>e</sup> année 5,5 % Au cours de la 3 <sup>e</sup> année 5,0 % Au cours de la 4 <sup>e</sup> année 4,5 % Au cours de la 5 <sup>e</sup> année 3,0 % Au cours de la 6 <sup>e</sup> année 1,5 % Après la 6 <sup>e</sup> année 0 %	Lors du rachat. De 0 \$ à 60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nous payons à la société de votre représentant une commission de 5 % du montant que vous investissez.</li> <li>Vous ne payez aucuns frais à moins que vous ne demandiez le rachat de vos titres à l'intérieur d'un délai de six (6) ans suivant leur achat.</li> <li>Les frais de rachat sont exigés seulement si vous demandez le rachat de plus de 10 % des titres que vous détenez au cours d'une même année civile. Vous ne pouvez reporter des titres sans frais de rachat inutilisés à une année ultérieure.</li> <li>Les frais de rachat sont fondés sur le coût initial de vos titres et la période au cours de laquelle vous les détenez.</li> <li>Les frais de rachat sont à taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des titres vendus et sont remis à BNI.</li> <li>Il n'y a aucuns frais de rachat lorsque vous substituez à vos titres des titres d'un autre Fonds BNI acquis selon l'option des frais de souscription reportés. Le calendrier des frais de souscription reportés est établi selon la date où vous investissez dans le premier fonds.</li> </ul>
Frais de souscription réduits	<b>Si vous vendez :</b> Au cours de la 1 <sup>ère</sup> année 3,0 % Au cours de la 2 <sup>e</sup> année 2,5 % Au cours de la 3 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 3 <sup>e</sup> année 0 %	Lors du rachat. De 0 \$ à 30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nous payons à la société de votre représentant une commission de 2,5 % du montant que vous investissez.</li> <li>Vous ne payez aucuns frais à moins que vous ne demandiez le rachat de vos titres à l'intérieur d'un délai de trois (3) ans suivant leur achat.</li> <li>Les frais de rachat sont fondés sur le coût initial de vos titres et la période au cours de laquelle vous les détenez.</li> <li>Les frais de rachat sont à taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des titres vendus et sont remis à BNI.</li> <li>Il n'y a aucuns frais de rachat lorsque vous substituez à vos titres des titres d'un autre Fonds BNI acquis selon l'option des frais de souscription réduits. Le calendrier des frais de souscription réduits est établi selon la date où vous investissez dans le premier fonds.</li> </ul>

## 2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2019, les frais du fonds s'élevaient à 1,99 % de sa valeur, ce qui correspond à 19,90 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
<b>Ratio des frais de gestion (RFG)</b> Il s'agit du total des frais de gestion (incluant la commission de suivi) et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	1,98 %
<b>Ratio des frais d'opérations (RFO)</b> Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,01 %
<b>Frais du fonds</b>	<b>1,99 %</b>

## Combien cela coûte-t-il ? (suite)

### Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des titres du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Il la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez :

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	Jusqu'à 0,75 % de la valeur de votre placement annuellement.	Maximum de 7,50 \$ annuellement pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.
Frais de souscription reportés	Jusqu'à 0,25 % de la valeur de votre placement annuellement pour la 1 <sup>ère</sup> à la 6 <sup>e</sup> année.	Maximum de 2,50 \$ annuellement pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.
	Jusqu'à 0,75 % de la valeur de votre placement annuellement pour les années subséquentes pour toute nouvelle souscription effectuée après le 14 mai 2015, à l'exclusion des titres acquis dans le cadre d'un programme d'investissement systématique débuté avant le 14 mai 2015 ou le réinvestissement d'une distribution. Pour les substitutions, la grille de commission de suivi applicable est celle en vigueur au moment de l'achat initial.	Maximum de 7,50 \$ annuellement pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.
Frais de souscription réduits	Jusqu'à 0,25 % de la valeur de votre placement annuellement pour la 1 <sup>ère</sup> à la 3 <sup>e</sup> année.	Maximum de 2,50 \$ annuellement pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.
	Jusqu'à 0,75 % de la valeur de votre placement annuellement pour les années subséquentes.	Maximum de 7,50 \$ annuellement pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

### 3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des titres du fonds.

Frais	Ce que vous payez	
Frais d'opérations à court terme	Des frais représentant 2 % de la valeur des titres que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds.	
Frais de substitution	Aucuns frais ne sont exigés lorsque vous substituez des titres par l'entremise de BNI ou de Courtage direct Banque Nationale ( une division de Financière Banque Nationale inc.). Si vous substituez des titres par l'entremise d'une autre société de représentants, vous pourriez devoir payer des frais pouvant atteindre 2 % de la valeur des titres. Vous négociez ces frais avec votre représentant.	
Frais de conversion	Aucuns frais ne sont exigés lorsque vous convertissez des titres par l'entremise de BNI ou de Courtage direct Banque Nationale ( une division de Financière Banque Nationale inc.). Si vous convertissez des titres par l'entremise d'une autre société de représentants, vous pourriez devoir payer des frais pouvant atteindre 2 % de la valeur des titres. Vous négociez ces frais avec votre représentant.	
Autres frais	Frais de fermeture d'un compte enregistré seulement dans le cas où le compte de placement enregistré est ouvert auprès de BNI.	100 \$

### Et si je change d'idée ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

### Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Banque Nationale Investissements inc. Téléphone : 514 871-2082  
1155, rue Metcalfe, 5<sup>e</sup> étage Sans frais : 1 888 270-3941  
Montréal (Québec) Courriel électronique :  
H3B 4S9 investissements@bnc.ca  
[www.bninvestissements.ca](http://www.bninvestissements.ca)

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse

[www.autorites-valeurs-mobilieres.ca](http://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca).

## Fonds d'obligations corporatives BNI Série Investisseurs

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'obligations corporatives BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse investissements@bnc.ca ou visitez le www.bninvestissements.ca.

**Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.**

### Bref aperçu

<b>Code du fonds :</b>	NBC849	<b>Gestionnaire du fonds :</b>	Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)
<b>Date de création de la série :</b>	1 juin 2010	<b>Gestionnaire de portefeuille :</b>	Corporation Fiera Capital
<b>Valeur totale du fonds au 31 mars 2020 :</b>	1 044,5 \$ millions	<b>Distribution :</b>	Revenu net, fin de chaque mois et gains en capital nets réalisés pour l'année, décembre (automatiquement réinvestie en titres additionnels, sauf choix différent de l'investisseur).
<b>Ratio des frais de gestion (RFG) :</b>	1,94 %	<b>Placement minimal :</b>	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel), 25 \$ (systématique)

### Dans quoi le fonds investit-il ?

Le fonds vise à procurer aux épargnants une croissance du capital à long terme et de produire un revenu élevé au moyen de placements directs, ou au moyen de placements dans d'autres organismes de placement collectif, effectués principalement dans des titres de créances de compagnies canadiennes et américaines. Le fonds peut investir environ 25 % de son actif dans des titres de créances étrangers.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2020. Ces placements changeront au fil du temps.

#### Dix principaux placements (au 31 mars 2020)

1. Banque de Nouvelle-Écosse, 1,83 %, échéant le 27 avril 2022	2,0 %
2. Canadian Utilities Ltd., 4,54 %, échéant le 24 octobre 2041	1,9 %
3. Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,30 %, échéant le 11 juillet 2022	1,3 %
4. Banque de Montréal, Taux variable, échéant le 1er juin 2027	1,1 %
5. Banque de Montréal, 2,28 %, échéant le 29 juillet 2024	1,1 %
6. Santé Montréal collectif SEC, 6,72 %, échéant le 30 septembre 2049	1,0 %
7. Banque de Nouvelle-Écosse, Taux variable, échéant le 3 juillet 2024	0,9 %
8. SNC-Lavalin Innisfree McGill Finance Inc., 6,63 %, échéant le 30 juin 2044	0,9 %
9. Banque de Montréal, 2,85 %, échéant le 6 mars 2024	0,9 %
10. Enbridge Inc., 4,57 %, échéant le 11 mars 2044	0,8 %
<b>Pourcentage total des dix principaux placements :</b>	<b>11,9 %</b>
<b>Nombre total de placements :</b>	<b>312</b>

#### Répartition des placements (au 31 mars 2020)

Répartition par actif	Qualité du crédit
Obligations corporatives canadiennes	AAA 1,7 %
Obligations américaines	AA 11,2 %
Obligations provinciales	A 36,5 %
Titres adossés à des actifs	BBB 47,0 %
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	BB 3,6 %
Titres adossés à des créances hypothécaires	
Obligations municipales	
Obligations étrangères	

### Quels sont les risques associés à ce fonds ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

### Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIBLE	FAIBLE À MOYEN	MOYEN	MOYEN À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

### Aucune garantie

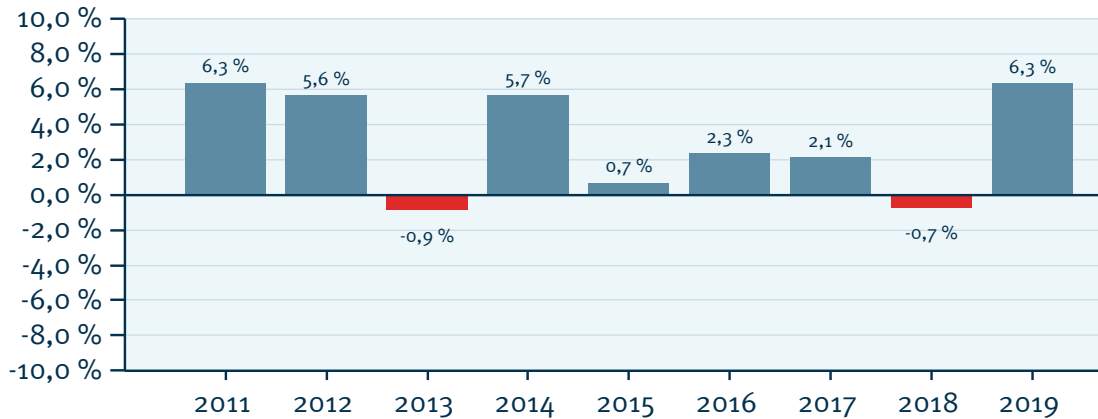
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

## Quel a été le rendement du fonds ?

Cette section vous indique le rendement annuel des titres de la Série Investisseurs du fonds au cours des 9 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

### Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la Série Investisseurs du fonds au cours des 9 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 2 de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



### Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des titres de la Série Investisseurs sur trois mois au cours des 9 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	4,1 %	31 janvier 2015	vos placement augmenterait à 1 041 \$.
Pire rendement	-3,1 %	31 mars 2020	vos placement chuterait à 969 \$.

### Rendement moyen

Depuis sa création, les titres de la Série Investisseurs du fonds ont généré un rendement annuel composé de 2,77 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série du fonds depuis sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 309 \$.

## À qui le fonds est-il destiné ?

### Aux investisseurs qui :

- disposent d'un montant à investir à moyen ou à long terme (au moins trois ans);
- désirent recevoir un revenu d'intérêts régulier;
- cherchent à diversifier ses placements en tirant profit des possibilités offertes par les titres d'emprunts corporatifs.

## Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous raporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des titres de la Série Investisseurs du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

### 1. Frais de souscription

Il n'y a aucuns frais à payer lorsque vous achetez vos titres par l'intermédiaire de BNI ou de Courtage direct Banque Nationale ( une division de Financière Banque Nationale inc. ). Des frais peuvent être exigés par d'autres sociétés de représentants.

### 2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2019, les frais du fonds s'élevaient à 1,94 % de sa valeur, ce qui correspond à 19,40 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

## Combien cela coûte-t-il ? (suite)

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
<b>Ratio des frais de gestion (RFG)</b> Il s'agit du total des frais de gestion (incluant la commission de suivi) et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	1,94 %
<b>Ratio des frais d'opérations (RFO)</b> Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,00 %
<b>Frais du fonds</b>	<b>1,94 %</b>

### Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des titres du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 0,75 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 7,50 \$ par tranche de 1 000 \$ investie.

### 3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des titres du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Des frais représentant 2 % de la valeur des titres que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds.
Autres frais	Frais de fermeture d'un compte enregistré seulement dans le cas où le compte de placement enregistré est ouvert auprès de BNI. 100 \$

## Et si je change d'idée ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

## Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Banque Nationale Investissements inc. Téléphone : 514 871-2082  
1155, rue Metcalfe, 5<sup>e</sup> étage Sans frais : 1 888 270-3941  
Montréal (Québec) Courriel électronique :  
H3B 4S9 investissements@bnc.ca  
[www.bninvestissements.ca](http://www.bninvestissements.ca)

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse [www.autorites-valeurs-mobilieres.ca](http://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca).

## Fonds d'obligations à rendement élevé BNI Série Investisseurs

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'obligations à rendement élevé BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse [investissements@bnc.ca](mailto:investissements@bnc.ca) ou visitez le [www.bninvestissements.ca](http://www.bninvestissements.ca).

**Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.**

### Bref aperçu

<b>Code du fonds :</b>	NBC813	<b>Gestionnaire du fonds :</b>	Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)
<b>Date de création de la série :</b>	19 décembre 2001	<b>Gestionnaire de portefeuille :</b>	Trust Banque Nationale inc.
<b>Valeur totale du fonds au 31 mars 2020 :</b>	390,6 \$ millions	<b>Sous-gestionnaire de portefeuille :</b>	J.P. Morgan Investment Management Inc.
<b>Ratio des frais de gestion (RFG) :</b>	2,06 %	<b>Distribution :</b>	Revenu net, fin de chaque mois et gains en capital nets réalisés pour l'année, décembre (automatiquement réinvestie en titres additionnels, sauf choix différent de l'investisseur).
		<b>Placement minimal :</b>	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel), 25 \$ (systématique)

### Dans quoi le fonds investit-il ?

L'objectif de placement du fonds consiste à assurer un revenu élevé à long terme. Ce fonds investit principalement dans des titres de créance à haut rendement de sociétés étrangères (États-Unis et Europe de l'Ouest) et canadiennes, tels que des obligations de moyen à long terme. Le fonds peut également investir dans des débiteures convertibles, des actions privilégiées et des titres hypothécaires.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2020. Ces placements changeront au fil du temps.

#### Dix principaux placements (au 31 mars 2020)

1. NBI HIGH YIELD BOND ETF	98,1 %
2. Valeant Pharmaceuticals International Inc., 7,00 %, échéant le 15 mars 2024	1,8 %
3. iHeartMedia Inc., bons de souscription échéant le 1er mai 2039	0,1 %
4. Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	0,0 %
<b>Pourcentage total des dix principaux placements :</b>	<b>100,0 %</b>
<b>Nombre total de placements :</b>	<b>3</b>

#### Répartition des placements (au 31 mars 2020)

Répartition par échéance	Qualité du crédit
Moins d'un an	3,2 %
De 1 an à 5 ans	28,6 %
De 5 ans à 10 ans	64,3 %
Plus de 10 ans	3,9 %
	AAA
	3,2 %
	BBB
	2,5 %
	BB
	39,3 %
	B
	43,0 %
	CCC et moins
	12,0 %
	non cotés
	0,0 %

### Quels sont les risques associés à ce fonds ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

### Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIBLE	<b>FAIBLE À MOYEN</b>	MOYEN	MOYEN À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ
--------	-----------------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

### Aucune garantie

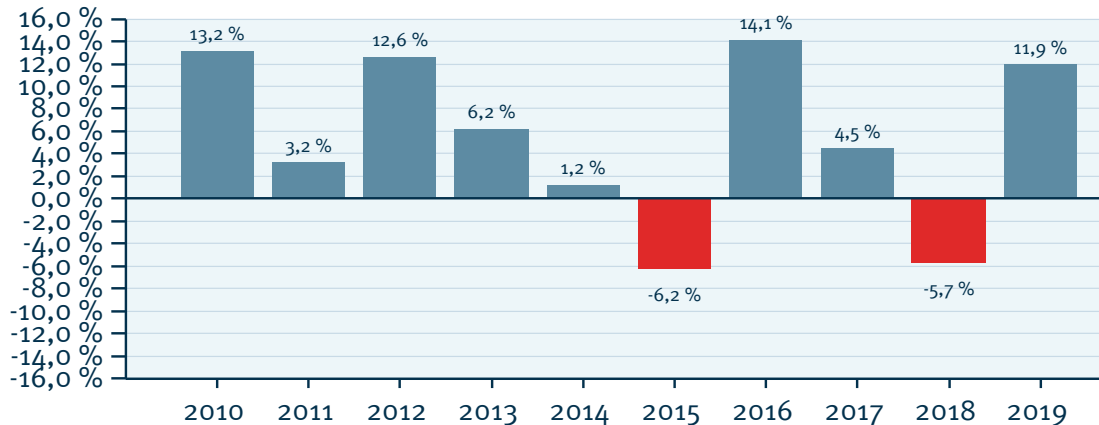
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

## Quel a été le rendement du fonds ?

Cette section vous indique le rendement annuel des titres de la Série Investisseurs du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

### Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la Série Investisseurs du fonds au cours des 10 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 2 de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



### Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des titres de la Série Investisseurs sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	8,5 %	31 mai 2016	vos placement augmenterait à 1 085 \$.
Pire rendement	-14,8 %	31 mars 2020	vos placement chuterait à 852 \$.

### Rendement moyen

Au cours des 10 dernières années, les titres de la Série Investisseurs du fonds ont généré un rendement annuel composé de 3,22 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 374 \$.

## À qui le fonds est-il destiné ?

### Aux investisseurs qui :

- disposent d'un montant à investir à long terme (au moins cinq ans);
- cherchent à diversifier leurs placements en tirant profit des possibilités offertes par les titres à rendement élevé;
- désirent ajouter une source de revenu d'intérêts à leur portefeuille.

## Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des titres de la Série Investisseurs du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

### 1. Frais de souscription

Il n'y a aucuns frais à payer lorsque vous achetez vos titres par l'intermédiaire de BNI ou de Courtage direct Banque Nationale ( une division de Financière Banque Nationale inc. ). Des frais peuvent être exigés par d'autres sociétés de représentants.

### 2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2019, les frais du fonds s'élevaient à 2,06 % de sa valeur, ce qui correspond à 20,60 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

## Combien cela coûte-t-il ? (suite)

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
<b>Ratio des frais de gestion (RFG)</b> Il s'agit du total des frais de gestion (incluant la commission de suivi) et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,06 %
<b>Ratio des frais d'opérations (RFO)</b> Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,00 %
<b>Frais du fonds</b>	<b>2,06 %</b>

### Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des titres du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 0,75 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 7,50 \$ par tranche de 1 000 \$ investie.

### 3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des titres du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Des frais représentant 2 % de la valeur des titres que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds.
Autres frais	Frais de fermeture d'un compte enregistré seulement dans le cas où le compte de placement enregistré est ouvert auprès de BNI. 100 \$

## Et si je change d'idée ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

## Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Banque Nationale Investissements inc. Téléphone : 514 871-2082  
1155, rue Metcalfe, 5<sup>e</sup> étage Sans frais : 1 888 270-3941  
Montréal (Québec) Courriel électronique :  
H3B 4S9 investissements@bnc.ca  
[www.bninvestissements.ca](http://www.bninvestissements.ca)

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse [www.autorites-valeurs-mobilieres.ca](http://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca).

## Fonds d'actions canadiennes toutes capitalisations BNI

### Série Investisseurs

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'actions canadiennes toutes capitalisations BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse [investissements@bnc.ca](mailto:investissements@bnc.ca) ou visitez le [www.bninvestissements.ca](http://www.bninvestissements.ca).

**Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.**

### Bref aperçu

<b>Code du fonds :</b>	NBC885	<b>Gestionnaire du fonds :</b>	Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)
<b>Date de création de la série :</b>	15 octobre 2001	<b>Gestionnaire de portefeuille :</b>	CI Investments Inc.
<b>Valeur totale du fonds au 31 mars 2020 :</b>	475,9 \$ millions	<b>Distribution :</b>	Revenu net et gains en capital nets réalisés pour l'année, décembre (automatiquement réinvestie en titres additionnels, sauf choix différent de l'investisseur).
<b>Ratio des frais de gestion (RFG) :</b>	2,50 %	<b>Placement minimal :</b>	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel), 25 \$ (systématique)

### Dans quoi le fonds investit-il ?

L'objectif de placement du fonds vise à procurer aux épargnants une croissance du capital à long terme au moyen de placements directs, ou au moyen de placements dans d'autres organismes de placement collectif, faits principalement dans des titres de participation de compagnies canadiennes. Les placements dans des titres étrangers ne devraient pas dépasser environ 30 % de l'actif du fonds.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2020. Ces placements changeront au fil du temps.

#### Dix principaux placements (au 31 mars 2020)

1. Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	6,8 %
2. Enbridge Inc.	4,7 %
3. Power Corporation du Canada	4,3 %
4. Imperial Tobacco Group PLC	4,2 %
5. Fairfax Financial Holdings Ltd.	4,2 %
6. Dollarama Inc.	4,1 %
7. Empire Company Ltd., catégorie A	3,7 %
8. McKesson Corp.	3,6 %
9. Anthem Inc.	3,3 %
10. Hydro One Inc.	3,1 %
<b>Pourcentage total des dix principaux placements :</b>	<b>42,0 %</b>
<b>Nombre total de placements :</b>	<b>41</b>

#### Répartition des placements (au 31 mars 2020)

Répartition par actif	Répartition sectorielle		
Actions canadiennes	75,0 %	Finance	18,5 %
Actions américaines	14,0 %	Énergie	15,7 %
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	6,8 %	Biens de consommation de base	14,9 %
Actions internationales	4,2 %	Santé	9,3 %
		Consommation discrétionnaire	9,2 %
		Services aux collectivités	7,3 %
		Industrie	7,0 %
		Matériaux	6,8 %
		Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	6,8 %
		Services de communication	2,8 %
		Technologies de l'information	0,9 %
		Immobilier	0,8 %

### Quels sont les risques associés à ce fonds ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

### Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIBLE	FAIBLE À MOYEN	<b>MOYEN</b>	MOYEN À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ
--------	----------------	--------------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

### Aucune garantie

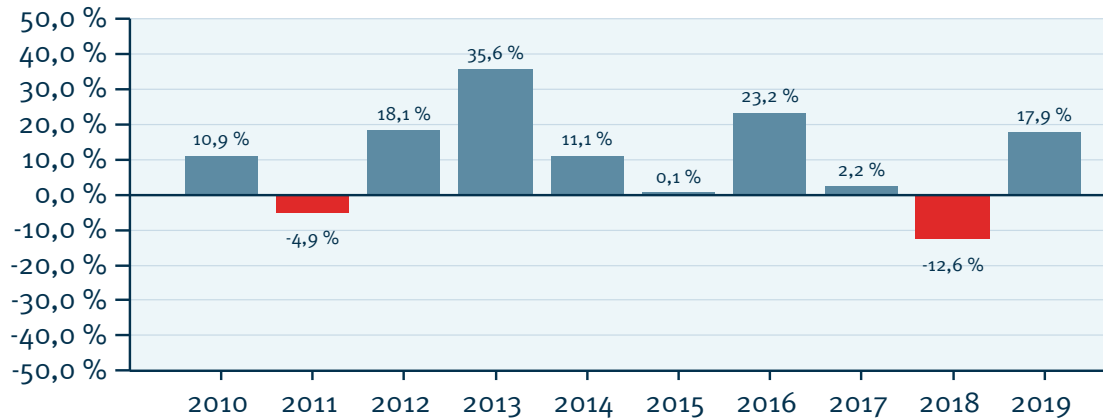
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

## Quel a été le rendement du fonds ?

Cette section vous indique le rendement annuel des titres de la Série Investisseurs du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

### Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la Série Investisseurs du fonds au cours des 10 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 2 de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



### Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des titres de la Série Investisseurs sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	12,9 %	31 mai 2016	vos placement augmenterait à 1 129 \$.
Pire rendement	-25,4 %	31 mars 2020	vos placement chuterait à 746 \$.

### Rendement moyen

Au cours des 10 dernières années, les titres de la Série Investisseurs du fonds ont généré un rendement annuel composé de 5,69 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 740 \$.

## À qui le fonds est-il destiné ?

### Aux investisseurs qui :

- disposent d'un montant à investir à long terme (au moins cinq ans);
- souhaitent ajouter un fonds d'actions canadiennes à leur portefeuille.

**! N'investissez pas dans ce fonds si vous avez besoin d'un revenu régulier.**

## Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous raporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des titres de la Série Investisseurs du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

### 1. Frais de souscription

Il n'y a aucuns frais à payer lorsque vous achetez vos titres par l'intermédiaire de BNI ou de Courtage direct Banque Nationale ( une division de Financière Banque Nationale inc. ). Des frais peuvent être exigés par d'autres sociétés de représentants.

### 2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2019, les frais du fonds s'élevaient à 2,64 % de sa valeur, ce qui correspond à 26,40 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

## Combien cela coûte-t-il ? (suite)

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
<b>Ratio des frais de gestion (RFG)</b> Il s'agit du total des frais de gestion (incluant la commission de suivi) et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,50 %
<b>Ratio des frais d'opérations (RFO)</b> Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,14 %
<b>Frais du fonds</b>	<b>2,64 %</b>

### Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des titres du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 1,00 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 10,00 \$ par tranche de 1 000 \$ investie.

### 3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des titres du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Des frais représentant 2 % de la valeur des titres que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds.
Autres frais	Frais de fermeture d'un compte enregistré seulement dans le cas où le compte de placement enregistré est ouvert auprès de BNI. 100 \$

## Et si je change d'idée ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

## Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Banque Nationale Investissements inc.  
1155, rue Metcalfe, 5<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H3B 4S9

Téléphone : 514 871-2082  
Sans frais : 1 888 270-3941  
Courrier électronique :  
investissements@bnc.ca  
[www.bninvestissements.ca](http://www.bninvestissements.ca)

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse

[www.autorites-valeurs-mobilieres.ca](http://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca).

## Fonds d'actions canadiennes de croissance BNI Série Investisseurs

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'actions canadiennes de croissance BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse [investissements@bnc.ca](mailto:investissements@bnc.ca) ou visitez le [www.bninvestissements.ca](http://www.bninvestissements.ca).

**Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.**

### Bref aperçu

<b>Code du fonds :</b>	NBC887	<b>Gestionnaire du fonds :</b>	Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)
<b>Date de création de la série :</b>	30 septembre 1987	<b>Gestionnaire de portefeuille :</b>	Corporation Financière Mackenzie
<b>Valeur totale du fonds au 31 mars 2020 :</b>	762,3 \$ millions	<b>Distribution :</b>	Revenu net et gains en capital nets réalisés pour l'année, décembre (automatiquement réinvestie en titres additionnels, sauf choix différent de l'investisseur).
<b>Ratio des frais de gestion (RFG) :</b>	2,47 %	<b>Placement minimal :</b>	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel), 25 \$ (systématique)

### Dans quoi le fonds investit-il ?

Le fonds vise à procurer aux épargnants des rendements supérieurs à long terme tout en veillant à la protection de leur capital. Il effectue des placements dans un portefeuille diversifié composé principalement d'actions de sociétés canadiennes. Les placements dans des titres étrangers ne devraient pas dépasser environ 49 % de l'actif net du fonds.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2020. Ces placements changeront au fil du temps.

#### Dix principaux placements (au 31 mars 2020)

1. Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	8,5 %
2. Quebecor Inc., catégorie B	6,0 %
3. Compagnie de Chemin de Fer Canadien Pacifique	5,1 %
4. Intact Corporation Financière	4,9 %
5. Banque Royale du Canada	4,6 %
6. Accenture PLC, catégorie A	4,6 %
7. Groupe TMX Ltée.	4,5 %
8. Automatic Data Processing Inc.	4,4 %
9. Aon PLC	4,4 %
10. Becton Dickinson and Co.	4,2 %
<b>Pourcentage total des dix principaux placements :</b>	<b>51,2 %</b>
<b>Nombre total de placements :</b>	<b>31</b>

#### Répartition des placements (au 31 mars 2020)

Répartition par actif	Répartition sectorielle		
Actions canadiennes	52,2 %	Finance	20,0 %
Actions américaines	25,1 %	Industrie	14,8 %
Actions internationales	14,2 %	Technologies de l'information	13,6 %
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	8,5 %	Santé	13,5 %
		Biens de consommation de base	11,0 %
		Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	8,5 %
		Consommation discrétionnaire	6,5 %
		Services de communication	6,0 %
		Matériaux	3,8 %
		Immobilier	2,3 %

### Quels sont les risques associés à ce fonds ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

### Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

### Aucune garantie

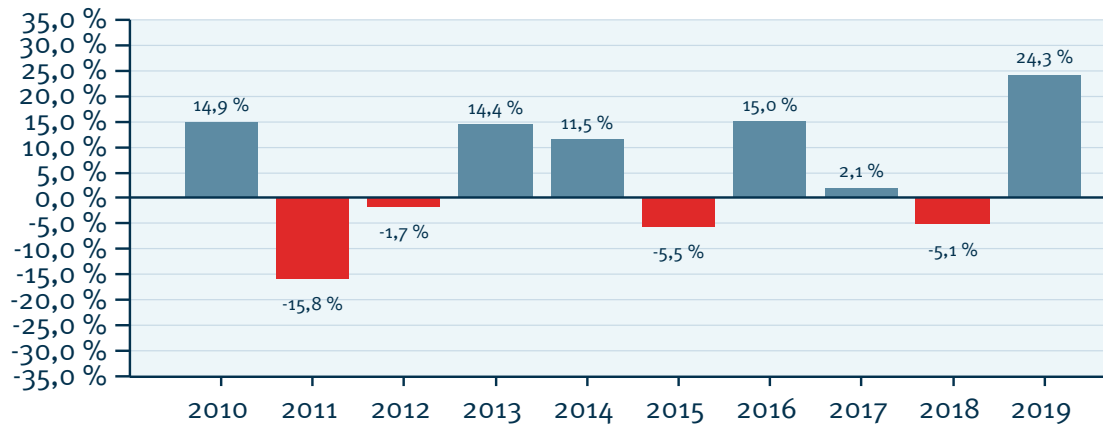
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

## Quel a été le rendement du fonds ?

Cette section vous indique le rendement annuel des titres de la Série Investisseurs du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

### Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la Série Investisseurs du fonds au cours des 10 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 4 de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



### Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des titres de la Série Investisseurs sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	13,6 %	31 mars 2019	vos placement augmenterait à 1 136 \$.
Pire rendement	-16,6 %	31 mars 2020	vos placement chuterait à 834 \$.

### Rendement moyen

Au cours des 10 dernières années, les titres de la Série Investisseurs du fonds ont généré un rendement annuel composé de 2,42 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 270 \$.

## À qui le fonds est-il destiné ?

### Aux investisseurs qui :

- disposent d'un montant à investir à long terme (au moins cinq ans);
- désirent ajouter un volet de croissance à leur portefeuille.

**! N'investissez pas dans ce fonds si vous avez besoin d'un revenu régulier.**

## Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des titres de la Série Investisseurs du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

### 1. Frais de souscription

Il n'y a aucuns frais à payer lorsque vous achetez vos titres par l'intermédiaire de BNI ou de Courtage direct Banque Nationale ( une division de Financière Banque Nationale inc. ). Des frais peuvent être exigés par d'autres sociétés de représentants.

### 2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2019, les frais du fonds s'élevaient à 2,57 % de sa valeur, ce qui correspond à 25,70 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

## Combien cela coûte-t-il ? (suite)

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
<b>Ratio des frais de gestion (RFG)</b> Il s'agit du total des frais de gestion (incluant la commission de suivi) et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,47 %
<b>Ratio des frais d'opérations (RFO)</b> Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,10 %
<b>Frais du fonds</b>	<b>2,57 %</b>

### Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des titres du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 1,25 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 12,50 \$ par tranche de 1 000 \$ investie.

### 3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des titres du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Des frais représentant 2 % de la valeur des titres que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds.
Autres frais	Frais de fermeture d'un compte enregistré seulement dans le cas où le compte de placement enregistré est ouvert auprès de BNI. 100 \$

## Et si je change d'idée ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

## Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Banque Nationale Investissements inc. Téléphone : 514 871-2082  
1155, rue Metcalfe, 5<sup>e</sup> étage Sans frais : 1 888 270-3941  
Montréal (Québec) Courriel électronique :  
H3B 4S9 investissements@bnc.ca  
[www.bninvestissements.ca](http://www.bninvestissements.ca)

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse [www.autorites-valeurs-mobilieres.ca](http://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca).

## Fonds d'actions mondiales BNI Série Investisseurs

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'actions mondiales BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse [investissements@bnc.ca](mailto:investissements@bnc.ca) ou visitez le [www.bninvestissements.ca](http://www.bninvestissements.ca).

**Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.**

### Bref aperçu

<b>Code du fonds :</b>	NBC867	<b>Gestionnaire du fonds :</b>	Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)
<b>Date de création de la série :</b>	28 janvier 2000	<b>Gestionnaire de portefeuille :</b>	Corporation Fiera Capital
<b>Valeur totale du fonds au 31 mars 2020 :</b>	1 704,0 \$ millions	<b>Distribution :</b>	Revenu net et gains en capital nets réalisés pour l'année, décembre (automatiquement réinvestie en titres additionnels, sauf choix différent de l'investisseur).
<b>Ratio des frais de gestion (RFG) :</b>	2,86 %	<b>Placement minimal :</b>	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel), 25 \$ (systématique)

### Dans quoi le fonds investit-il ?

L'objectif de placement du fonds consiste à assurer une croissance du capital à long terme. Son portefeuille diversifié est constitué d'actions ordinaires et privilégiées négociées sur des bourses reconnues.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2020. Ces placements changeront au fil du temps.

#### Dix principaux placements (au 31 mars 2020)

1. Moody's Corp.	6,5 %
2. Keyence Corp.	5,7 %
3. MasterCard Inc., catégorie A	5,3 %
4. MSCI Inc.	4,5 %
5. Johnson & Johnson	4,1 %
6. Nestlé SA	3,9 %
7. Alphabet Inc., catégorie A	3,8 %
8. Becton Dickinson and Co.	3,8 %
9. Roche Holding AG NPV	3,8 %
10. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd., CAAÉ	3,4 %
<b>Pourcentage total des dix principaux placements :</b>	<b>44,8 %</b>
<b>Nombre total de placements :</b>	<b>35</b>

#### Répartition des placements (au 31 mars 2020)

Répartition géographique		Répartition sectorielle	
États-Unis	59,0 %	Technologies de l'information	19,8 %
Suisse	13,8 %	Finance	17,3 %
Royaume-Uni	12,4 %	Industrie	16,1 %
Japon	7,1 %	Santé	13,4 %
Taiwan	3,4 %	Biens de consommation de base	13,2 %
France	2,1 %	Consommation discrétionnaire	13,0 %
Autres pays	2,0 %	Services de communication	3,8 %
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	0,2 %	Matériaux	3,2 %
		Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	0,2 %

### Quels sont les risques associés à ce fonds ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

### Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIBLE	<b>FAIBLE À MOYEN</b>	MOYEN	MOYEN À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ
--------	-----------------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

### Aucune garantie

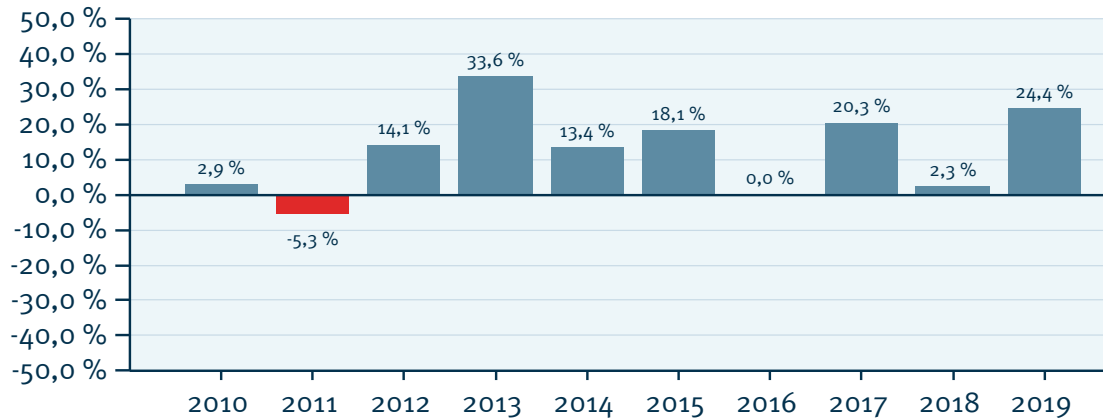
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

## Quel a été le rendement du fonds ?

Cette section vous indique le rendement annuel des titres de la Série Investisseurs du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

### Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la Série Investisseurs du fonds au cours des 10 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 1 de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



### Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des titres de la Série Investisseurs sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	14,1 %	30 avril 2017	vos placement augmenterait à 1 141 \$.
Pire rendement	-11,0 %	30 septembre 2011	vos placement chuterait à 890 \$.

### Rendement moyen

Au cours des 10 dernières années, les titres de la Série Investisseurs du fonds ont généré un rendement annuel composé de 10,51 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 2 717 \$.

## À qui le fonds est-il destiné ?

### Aux investisseurs qui :

- disposent d'un montant à investir à long terme (au moins cinq ans);
- cherchent à diversifier ses placements en participant aux marchés mondiaux;
- désirent se prémunir contre une baisse de la valeur du dollar canadien par rapport aux autres devises.

**!** N'investissez pas dans ce fonds si vous avez besoin d'un revenu régulier.

## Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous raporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des titres de la Série Investisseurs du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

### 1. Frais de souscription

Il n'y a aucuns frais à payer lorsque vous achetez vos titres par l'intermédiaire de BNI ou de Courtage direct Banque Nationale ( une division de Financière Banque Nationale inc. ). Des frais peuvent être exigés par d'autres sociétés de représentants.

### 2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2019, les frais du fonds s'élevaient à 2,87 % de sa valeur, ce qui correspond à 28,70 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

## Combien cela coûte-t-il ? (suite)

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
<b>Ratio des frais de gestion (RFG)</b> Il s'agit du total des frais de gestion (incluant la commission de suivi) et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,86 %
<b>Ratio des frais d'opérations (RFO)</b> Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,01 %
<b>Frais du fonds</b>	<b>2,87 %</b>

### Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des titres du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 1,25 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 12,50 \$ par tranche de 1 000 \$ investie.

### 3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des titres du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Des frais représentant 2 % de la valeur des titres que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds.
Autres frais	Frais de fermeture d'un compte enregistré seulement dans le cas où le compte de placement enregistré est ouvert auprès de BNI. 100 \$

## Et si je change d'idée ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

## Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Banque Nationale Investissements inc. Téléphone : 514 871-2082  
1155, rue Metcalfe, 5<sup>e</sup> étage Sans frais : 1 888 270-3941  
Montréal (Québec) Courriel électronique :  
H3B 4S9 investissements@bnc.ca  
[www.bninvestissements.ca](http://www.bninvestissements.ca)

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse [www.autorites-valeurs-mobilieres.ca](http://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca).

## Fonds d'actions américaines *SmartData* BNI Série Conseillers

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'actions américaines *SmartData* BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse [investissements@bnc.ca](mailto:investissements@bnc.ca) ou visitez le [www.bninvestissements.ca](http://www.bninvestissements.ca).

**Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.**

### Bref aperçu

<b>Code du fonds :</b>	FSI : NBC490 FSR : NBC590 FSRéd : NBC690	<b>Gestionnaire du fonds :</b>	Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)
<b>Date de création de la série :</b>	22 novembre 2007	<b>Gestionnaire de portefeuille :</b>	Gestion d'Actifs Goldman Sachs LP
<b>Valeur totale du fonds au 31 mars 2020 :</b>	1 020,3 \$ millions	<b>Distribution :</b>	Revenu net et gains en capital nets réalisés pour l'année, décembre (automatiquement réinvestie en titres additionnels, sauf choix différent de l'investisseur).
<b>Ratio des frais de gestion (RFG) :</b>	2,15 %	<b>Placement minimal :</b>	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel), 25 \$ (systématique)

### Dans quoi le fonds investit-il ?

L'objectif de placement du fonds consiste à assurer une croissance du capital à long terme. Ce fonds investit directement, ou au moyen de placements dans des titres d'autres organismes de placement collectif, dans un portefeuille composé principalement de titres de participation de sociétés américaines.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2020. Ces placements changeront au fil du temps.

#### Dix principaux placements (au 31 mars 2020)

1. Microsoft Corp.	6,1 %
2. Apple Inc.	5,4 %
3. Amazon.com Inc.	4,2 %
4. Berkshire Hathaway Inc., catégorie B	2,1 %
5. Alphabet Inc., catégorie A	2,0 %
6. Facebook Inc., catégorie A	1,8 %
7. Procter & Gamble Co.	1,8 %
8. Alphabet Inc., catégorie C	1,7 %
9. Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	1,6 %
10. Visa Inc., catégorie A	1,5 %
<b>Pourcentage total des dix principaux placements :</b>	<b>28,2 %</b>
<b>Nombre total de placements :</b>	<b>256</b>

#### Répartition des placements (au 31 mars 2020)

<b>Répartition sectorielle</b>	
Technologies de l'information	25,8 %
Santé	14,9 %
Finance	11,6 %
Consommation discrétionnaire	10,1 %
Services de communication	8,9 %
Industrie	8,0 %
Biens de consommation de base	6,6 %
Services aux collectivités	4,2 %
Immobilier	3,8 %
Matériaux	2,4 %
Énergie	2,1 %
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	1,6 %

### Quels sont les risques associés à ce fonds ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

### Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIBLE	FAIBLE À MOYEN	<b>MOYEN</b>	MOYEN À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ
--------	----------------	--------------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

### Aucune garantie

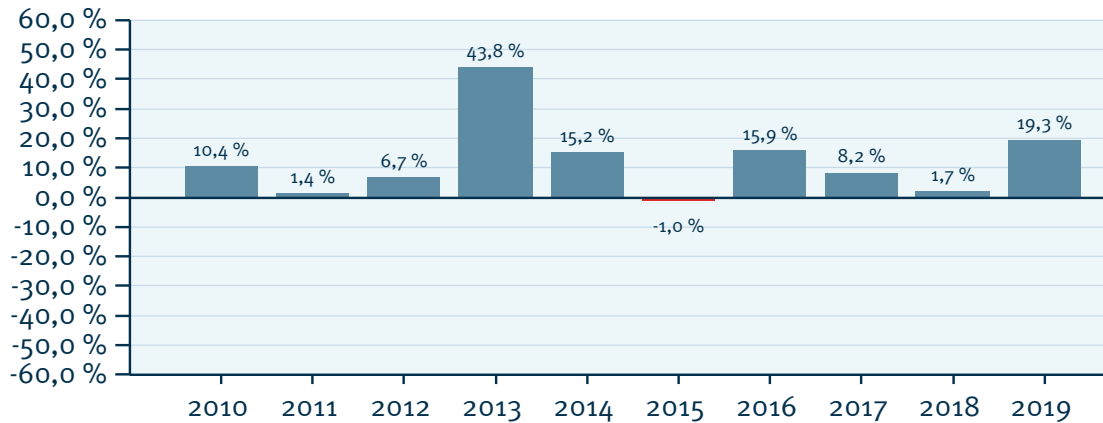
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

## Quel a été le rendement du fonds ?

Cette section vous indique le rendement annuel des titres de la Série Conseillers du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

### Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la Série Conseillers du fonds au cours des 10 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 1 de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



### Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des titres de la Série Conseillers sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	14,5 %	31 mars 2013	vos placement augmenterait à 1 145 \$.
Pire rendement	-13,1 %	31 mars 2020	vos placement chuterait à 869 \$.

### Rendement moyen

Au cours des 10 dernières années, les titres de la Série Conseillers du fonds ont généré un rendement annuel composé de 9,60 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 2 501 \$.

## À qui le fonds est-il destiné ?

### Aux investisseurs qui :

- recherchent un placement à long terme (au moins cinq ans);
- recherchent à diversifier ses placements en participant au marché américain.

**! N'investissez pas dans ce fonds si vous avez besoin d'un revenu régulier.**

## Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des titres de la Série Conseillers du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

### 1. Frais de souscription

Lorsque vous achetez des titres du fonds, vous devez choisir le moment où les frais de souscription seront payés. Informez-vous sur les avantages et les inconvénients de chaque option.

## Combien cela coûte-t-il ? (suite)

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	0 % à 5 % du montant investi	De 0 \$ à 50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vous choisissez le taux avec votre représentant.</li> <li>Nous déduisons les frais du montant que vous investissez et sont versés à la société de votre représentant.</li> <li>Aucuns frais ne sont payables pour les titres acquis par l'intermédiaire de BNI ou Courtage direct Banque Nationale ( une division de Financière Banque Nationale inc.).</li> </ul>
Frais de souscription reportés	<b>Si vous vendez :</b> Au cours de la 1 <sup>ère</sup> année 6,0 % Au cours de la 2 <sup>e</sup> année 5,5 % Au cours de la 3 <sup>e</sup> année 5,0 % Au cours de la 4 <sup>e</sup> année 4,5 % Au cours de la 5 <sup>e</sup> année 3,0 % Au cours de la 6 <sup>e</sup> année 1,5 % Après la 6 <sup>e</sup> année 0 %	Lors du rachat. De 0 \$ à 60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nous payons à la société de votre représentant une commission de 5 % du montant que vous investissez.</li> <li>Vous ne payez aucuns frais à moins que vous ne demandiez le rachat de vos titres à l'intérieur d'un délai de six (6) ans suivant leur achat.</li> <li>Les frais de rachat sont exigés seulement si vous demandez le rachat de plus de 10 % des titres que vous détenez au cours d'une même année civile. Vous ne pouvez reporter des titres sans frais de rachat inutilisés à une année ultérieure.</li> <li>Les frais de rachat sont fondés sur le coût initial de vos titres et la période au cours de laquelle vous les détenez.</li> <li>Les frais de rachat sont à taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des titres vendus et sont remis à BNI.</li> <li>Il n'y a aucuns frais de rachat lorsque vous substituez à vos titres des titres d'un autre Fonds BNI acquis selon l'option des frais de souscription reportés. Le calendrier des frais de souscription reportés est établi selon la date où vous investissez dans le premier fonds.</li> </ul>
Frais de souscription réduits	<b>Si vous vendez :</b> Au cours de la 1 <sup>ère</sup> année 3,0 % Au cours de la 2 <sup>e</sup> année 2,5 % Au cours de la 3 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 3 <sup>e</sup> année 0 %	Lors du rachat. De 0 \$ à 30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nous payons à la société de votre représentant une commission de 2,5 % du montant que vous investissez.</li> <li>Vous ne payez aucuns frais à moins que vous ne demandiez le rachat de vos titres à l'intérieur d'un délai de trois (3) ans suivant leur achat.</li> <li>Les frais de rachat sont fondés sur le coût initial de vos titres et la période au cours de laquelle vous les détenez.</li> <li>Les frais de rachat sont à taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des titres vendus et sont remis à BNI.</li> <li>Il n'y a aucuns frais de rachat lorsque vous substituez à vos titres des titres d'un autre Fonds BNI acquis selon l'option des frais de souscription réduits. Le calendrier des frais de souscription réduits est établi selon la date où vous investissez dans le premier fonds.</li> </ul>

## 2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2019, les frais du fonds s'élevaient à 2,16 % de sa valeur, ce qui correspond à 21,60 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
<b>Ratio des frais de gestion (RFG)</b> Il s'agit du total des frais de gestion (incluant la commission de suivi) et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,15 %
<b>Ratio des frais d'opérations (RFO)</b> Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,01 %
<b>Frais du fonds</b>	<b>2,16 %</b>

## Combien cela coûte-t-il ? (suite)

### Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des titres du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Il la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez :

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement annuellement.	Maximum de 10,00 \$ annuellement pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.
Frais de souscription reportés	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement annuellement pour la 1 <sup>ère</sup> à la 6 <sup>e</sup> année.	Maximum de 5,00 \$ annuellement pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.
	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement annuellement pour les années subséquentes pour toute nouvelle souscription effectuée après le 14 mai 2015, à l'exclusion des titres acquis dans le cadre d'un programme d'investissement systématique débuté avant le 14 mai 2015 ou le réinvestissement d'une distribution. Pour les substitutions, la grille de commission de suivi applicable est celle en vigueur au moment de l'achat initial.	Maximum de 10,00 \$ annuellement pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.
Frais de souscription réduits	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement annuellement pour la 1 <sup>ère</sup> à la 3 <sup>e</sup> année.	Maximum de 5,00 \$ annuellement pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.
	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement annuellement pour les années subséquentes.	Maximum de 10,00 \$ annuellement pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

### 3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des titres du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Des frais représentant 2 % de la valeur des titres que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds.
Frais de substitution	Aucuns frais ne sont exigés lorsque vous substituez des titres par l'entremise de BNI ou de Courtage direct Banque Nationale ( une division de Financière Banque Nationale inc.). Si vous substituez des titres par l'entremise d'une autre société de représentants, vous pourriez devoir payer des frais pouvant atteindre 2 % de la valeur des titres. Vous négociez ces frais avec votre représentant.
Frais de conversion	Aucuns frais ne sont exigés lorsque vous convertissez des titres par l'entremise de BNI ou de Courtage direct Banque Nationale ( une division de Financière Banque Nationale inc.). Si vous convertissez des titres par l'entremise d'une autre société de représentants, vous pourriez devoir payer des frais pouvant atteindre 2 % de la valeur des titres. Vous négociez ces frais avec votre représentant.
Autres frais	Frais de fermeture d'un compte enregistré seulement dans le cas où le compte de placement enregistré est ouvert auprès de BNI. <span style="float: right;">100 \$</span>

### Et si je change d'idée ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

### Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Banque Nationale Investissements inc. Téléphone : 514 871-2082  
1155, rue Metcalfe, 5<sup>e</sup> étage Sans frais : 1 888 270-3941  
Montréal (Québec) Courriel électronique :  
H3B 4S9 investissements@bnc.ca  
[www.bninvestissements.ca](http://www.bninvestissements.ca)

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse

[www.autorites-valeurs-mobilieres.ca](http://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca).

## Fonds d'actions internationales *SmartData* BNI Série Conseillers

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'actions internationales *SmartData* BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse [investissements@bnc.ca](mailto:investissements@bnc.ca) ou visitez le [www.bninvestissements.ca](http://www.bninvestissements.ca).

**Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.**

### Bref aperçu

<b>Code du fonds :</b>	FSI : NBC491 FSR : NBC591 FSRéd : NBC691	<b>Gestionnaire du fonds :</b>	Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)
<b>Date de création de la série :</b>	22 novembre 2007	<b>Gestionnaire de portefeuille :</b>	Gestion d'Actifs Goldman Sachs LP
<b>Valeur totale du fonds au 31 mars 2020 :</b>	1 130,7 \$ millions	<b>Distribution :</b>	Revenu net et gains en capital nets réalisés pour l'année, décembre (automatiquement réinvestie en titres additionnels, sauf choix différent de l'investisseur).
<b>Ratio des frais de gestion (RFG) :</b>	2,14 %	<b>Placement minimal :</b>	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel), 25 \$ (systématique)

### Dans quoi le fonds investit-il ?

L'objectif de placement du fonds consiste à assurer une croissance du capital à long terme. Ce fonds investit directement, ou au moyen de placements dans des titres d'autres organismes de placement collectif, dans un portefeuille composé principalement de titres de participation de sociétés étrangères situées à l'extérieur de l'Amérique du Nord et dans des certificats américains d'actions étrangères (American Depositary Receipt) négociés sur des bourses reconnues.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2020. Ces placements changeront au fil du temps.

#### Dix principaux placements (au 31 mars 2020)

1. Nestlé SA	3,2 %
2. Roche Holding AG NPV	2,5 %
3. Novartis AG	2,1 %
4. Novo Nordisk A/S, catégorie B	1,5 %
5. Louis Vuitton Moët Hennessy	1,3 %
6. Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	1,2 %
7. Sanofi-Aventis	1,1 %
8. British American Tobacco PLC	1,0 %
9. Rio Tinto PLC, CAAÉ	0,9 %
10. Schneider Electric SA	0,9 %
<b>Pourcentage total des dix principaux placements :</b>	<b>15,7 %</b>
<b>Nombre total de placements :</b>	<b>329</b>

#### Répartition des placements (au 31 mars 2020)

Répartition géographique		Répartition sectorielle	
Europe	60,7 %	Santé	15,9 %
Japon	26,2 %	Finance	15,3 %
Asie Ex-Japon	11,2 %	Biens de consommation de base	14,1 %
Amériques	0,7 %	Industrie	12,7 %
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	1,2 %	Consommation discrétionnaire	10,1 %
		Technologies de l'information	8,1 %
		Matériaux	6,7 %
		Services de communication	6,1 %
		Services aux collectivités	3,8 %
		Énergie	3,1 %
		Immobilier	2,6 %
		Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	1,5 %

### Quels sont les risques associés à ce fonds ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

### Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIBLE	FAIBLE À MOYEN	<b>MOYEN</b>	MOYEN À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ
--------	----------------	--------------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

### Aucune garantie

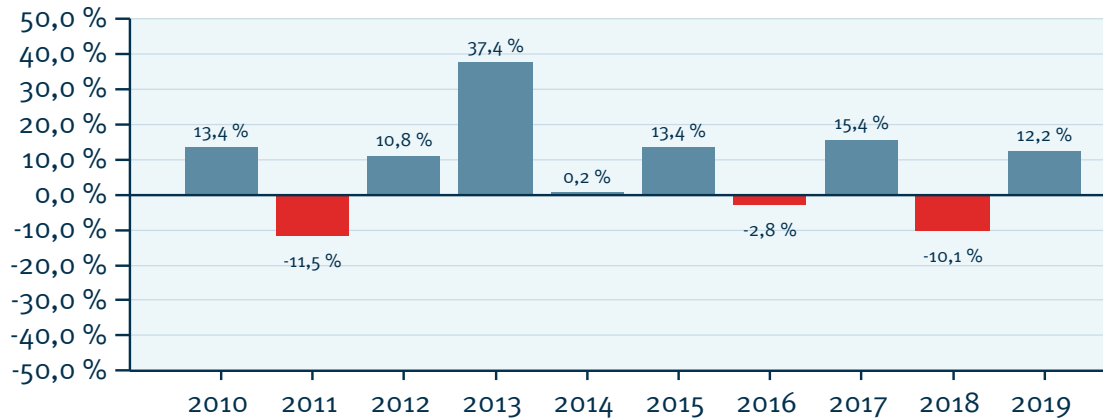
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

## Quel a été le rendement du fonds ?

Cette section vous indique le rendement annuel des titres de la Série Conseillers du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

### Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la Série Conseillers du fonds au cours des 10 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 3 de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



### Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des titres de la Série Conseillers sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	15,7 %	30 septembre 2010	vos placement augmenterait à 1 157 \$.
Pire rendement	-18,0 %	31 mars 2020	vos placement chuterait à 820 \$.

### Rendement moyen

Au cours des 10 dernières années, les titres de la Série Conseillers du fonds ont généré un rendement annuel composé de 5,04 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 635 \$.

## À qui le fonds est-il destiné ?

### Aux investisseurs qui :

- recherchent un placement à long terme (au moins cinq ans);
- recherchent à diversifier ses placements en participant aux marchés internationaux.

**! N'investissez pas dans ce fonds si vous avez besoin d'un revenu régulier.**

## Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des titres de la Série Conseillers du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

### 1. Frais de souscription

Lorsque vous achetez des titres du fonds, vous devez choisir le moment où les frais de souscription seront payés. Informez-vous sur les avantages et les inconvénients de chaque option.

## Combien cela coûte-t-il ? (suite)

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	0 % à 5 % du montant investi	De 0 \$ à 50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vous choisissez le taux avec votre représentant.</li> <li>Nous déduisons les frais du montant que vous investissez et sont versés à la société de votre représentant.</li> <li>Aucuns frais ne sont payables pour les titres acquis par l'intermédiaire de BNI ou Courtage direct Banque Nationale ( une division de Financière Banque Nationale inc.).</li> </ul>
Frais de souscription reportés	<b>Si vous vendez :</b> Au cours de la 1 <sup>ère</sup> année 6,0 % Au cours de la 2 <sup>e</sup> année 5,5 % Au cours de la 3 <sup>e</sup> année 5,0 % Au cours de la 4 <sup>e</sup> année 4,5 % Au cours de la 5 <sup>e</sup> année 3,0 % Au cours de la 6 <sup>e</sup> année 1,5 % Après la 6 <sup>e</sup> année 0 %	Lors du rachat. De 0 \$ à 60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nous payons à la société de votre représentant une commission de 5 % du montant que vous investissez.</li> <li>Vous ne payez aucuns frais à moins que vous ne demandiez le rachat de vos titres à l'intérieur d'un délai de six (6) ans suivant leur achat.</li> <li>Les frais de rachat sont exigés seulement si vous demandez le rachat de plus de 10 % des titres que vous détenez au cours d'une même année civile. Vous ne pouvez reporter des titres sans frais de rachat inutilisés à une année ultérieure.</li> <li>Les frais de rachat sont fondés sur le coût initial de vos titres et la période au cours de laquelle vous les détenez.</li> <li>Les frais de rachat sont à taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des titres vendus et sont remis à BNI.</li> <li>Il n'y a aucuns frais de rachat lorsque vous substituez à vos titres des titres d'un autre Fonds BNI acquis selon l'option des frais de souscription reportés. Le calendrier des frais de souscription reportés est établi selon la date où vous investissez dans le premier fonds.</li> </ul>
Frais de souscription réduits	<b>Si vous vendez :</b> Au cours de la 1 <sup>ère</sup> année 3,0 % Au cours de la 2 <sup>e</sup> année 2,5 % Au cours de la 3 <sup>e</sup> année 2,0 % Après la 3 <sup>e</sup> année 0 %	Lors du rachat. De 0 \$ à 30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nous payons à la société de votre représentant une commission de 2,5 % du montant que vous investissez.</li> <li>Vous ne payez aucuns frais à moins que vous ne demandiez le rachat de vos titres à l'intérieur d'un délai de trois (3) ans suivant leur achat.</li> <li>Les frais de rachat sont fondés sur le coût initial de vos titres et la période au cours de laquelle vous les détenez.</li> <li>Les frais de rachat sont à taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des titres vendus et sont remis à BNI.</li> <li>Il n'y a aucuns frais de rachat lorsque vous substituez à vos titres des titres d'un autre Fonds BNI acquis selon l'option des frais de souscription réduits. Le calendrier des frais de souscription réduits est établi selon la date où vous investissez dans le premier fonds.</li> </ul>

## 2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2019, les frais du fonds s'élevaient à 2,34 % de sa valeur, ce qui correspond à 23,40 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
<b>Ratio des frais de gestion (RFG)</b> Il s'agit du total des frais de gestion (incluant la commission de suivi) et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,14 %
<b>Ratio des frais d'opérations (RFO)</b> Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,20 %
<b>Frais du fonds</b>	<b>2,34 %</b>

## Combien cela coûte-t-il ? (suite)

### Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des titres du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Il la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez :

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement annuellement.	Maximum de 10,00 \$ annuellement pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.
Frais de souscription reportés	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement annuellement pour la 1 <sup>ère</sup> à la 6 <sup>e</sup> année.	Maximum de 5,00 \$ annuellement pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.
	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement annuellement pour les années subséquentes pour toute nouvelle souscription effectuée après le 14 mai 2015, à l'exclusion des titres acquis dans le cadre d'un programme d'investissement systématique débuté avant le 14 mai 2015 ou le réinvestissement d'une distribution. Pour les substitutions, la grille de commission de suivi applicable est celle en vigueur au moment de l'achat initial.	Maximum de 10,00 \$ annuellement pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.
Frais de souscription réduits	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement annuellement pour la 1 <sup>ère</sup> à la 3 <sup>e</sup> année.	Maximum de 5,00 \$ annuellement pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.
	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement annuellement pour les années subséquentes.	Maximum de 10,00 \$ annuellement pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

### 3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des titres du fonds.

Frais	Ce que vous payez	
Frais d'opérations à court terme	Des frais représentant 2 % de la valeur des titres que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds.	
Frais de substitution	Aucuns frais ne sont exigés lorsque vous substituez des titres par l'entremise de BNI ou de Courtage direct Banque Nationale (une division de Financière Banque Nationale inc.). Si vous substituez des titres par l'entremise d'une autre société de représentants, vous pourriez devoir payer des frais pouvant atteindre 2 % de la valeur des titres. Vous négociez ces frais avec votre représentant.	
Frais de conversion	Aucuns frais ne sont exigés lorsque vous convertissez des titres par l'entremise de BNI ou de Courtage direct Banque Nationale (une division de Financière Banque Nationale inc.). Si vous convertissez des titres par l'entremise d'une autre société de représentants, vous pourriez devoir payer des frais pouvant atteindre 2 % de la valeur des titres. Vous négociez ces frais avec votre représentant.	
Autres frais	Frais de fermeture d'un compte enregistré seulement dans le cas où le compte de placement enregistré est ouvert auprès de BNI.	100 \$

### Et si je change d'idée ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

### Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Banque Nationale Investissements inc. Téléphone : 514 871-2082  
1155, rue Metcalfe, 5<sup>e</sup> étage Sans frais : 1 888 270-3941  
Montréal (Québec) Courriel électronique :  
H3B 4S9 investissements@bnc.ca  
[www.bninvestissements.ca](http://www.bninvestissements.ca)

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse

[www.autorites-valeurs-mobilieres.ca](http://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca).